

673177-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'élagage – PRESTATIONS D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE SUR LE PATRIMOINE ARBORÉ DE LA VILLE DE BOIS-COLOMBES

OJ S 189/2026 30/09/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: COMMUNE DE BOIS-COLOMBES

Adresse électronique: juridique@bois-colombes.com

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: PRESTATIONS D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE SUR LE PATRIMOINE ARBORÉ DE LA VILLE DE BOIS-COLOMBES

Description: La présente consultation concerne le marché relatif aux prestations d'élagage et d'abattage sur le patrimoine arboré de la ville de Bois-Colombes (92 270). S'agissant d'un accord cadre exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, le présent marché est également soumis aux dispositions des articles R.2162-1 et R.2162-13 du Code de la commande publique. La fourchette de commandes par période contractuelle de 12 mois est la suivante : - Montant minimum H.T : sans minimum - Montant maximum H.T : 80 000 € A titre indicatif, les montants consommés lors des précédentes années sont les suivants : Année 2022: 35 272 € H.T Année 2023: 43 950 € H.T Année 2024: 15 831 € H. T Année 2025: 65 720 € H.T Année 2026: 30 319 € H.T

Identifiant de la procédure: 8151aa41-0cb9-4be0-8086-ddbb593db9fa

Identifiant interne: 226M034

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: oui

Justification de la procédure accélérée: Le pouvoir adjudicateur impose de recevoir les candidatures et les offres par voie électronique par le biais de son profil acheteur

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2 et R. 2161-2 du Code de la commande publique.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 77211500 Services d'élagage

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Territoire communal

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: A/ En cas de retrait du dossier de consultation des entreprises (DCE) par voie dématérialisée, il est à noter que depuis le 1er janvier 2010 et conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde, l'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation par voie électronique n'est plus obligatoire.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que l'identification vous permet d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées aux documents que vous téléchargerez. Dans le cas contraire, il vous appartiendra de récupérer par vos propres moyens les informations communiquées. B/ En application de l'article R.2132-7 du Code de la commande publique, la transmission des candidatures et des offres se fait par voie électronique. Toutes les communications et échanges sont également effectués par des moyens électroniques. C/ Ce marché est conforme au dispositif DUME (Document unique de marché européen), ainsi qu'à l'article R. 2143- 13 du Code de la commande publique. En renseignant leur numéro de SIRET sur la plateforme Maximilien, les candidats ne sont plus tenus de fournir une partie des renseignements de la candidature que le pouvoir adjudicateur obtient par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations. Voir les détails dans le règlement de la consultation. D/ Le présent marché prendra effet à compter de sa date de notification. Il est conclu pour une durée de 12 mois, reconductible tacitement 3 fois. La durée maximale du marché sera donc de quatre (4) ans. Seul le Pouvoir Adjudicateur pourra décider de ne pas reconduire le marché. Il devra alors notifier sa décision au titulaire au plus tard deux mois avant la date de reconduction par courrier recommandé avec A.R. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction. Le marché pourra être reconduit de façon anticipée en cas d'atteinte du montant maximum avant le terme de la période concernée. Le pouvoir adjudicateur en informera alors le titulaire par courrier électronique, indiquant la date effective de commencement et de fin de la nouvelle période d'exécution du contrat.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: PRESTATIONS D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE SUR LE PATRIMOINE ARBORÉ DE LA VILLE DE BOIS-COLOMBES

Description: Le marché est relatif aux prestations d'élagage et d'abattage sur le patrimoine arboré de la ville de Bois-Colombes (92 270). S'agissant d'un accord cadre exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, le présent marché est également soumis aux dispositions des articles R.2162-1 et R.2162-13 du Code de la commande publique. La fourchette de commandes par période contractuelle de 12 mois est la suivante : - Montant minimum H.T : sans minimum - Montant maximum H.T : 80 000 € A titre indicatif, les montants consommés lors des précédentes années sont les suivants : Année 2022: 35 272 € H.T Année 2023: 43 950 € H.T Année 2024: 15 831 € H. T Année 2025: 65 720 € H.T Année 2026: 30 319 € H.T

Identifiant interne: 226M034

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services
Nomenclature principale (cpv): 77211500 Services d'élagage

Options:

Description des options: Le marché est reconductible.

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire communal
Ville: Bois-Colombes
Code postal: 92270
Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 12 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 3

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 80 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Le présent marché prendra effet à compter de sa date de notification. Il est conclu pour une durée de 12 mois, reconductible tacitement 3 fois. La durée maximale du marché sera donc de quatre (4) ans. Seul le Pouvoir Adjudicateur pourra décider de ne pas reconduire le marché. Il devra alors notifier sa décision au titulaire au plus tard deux mois avant la date de reconduction par courrier recommandé avec A.R. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à la reconduction. Le marché pourra être reconduit de façon anticipée en cas d'atteinte du montant maximum avant le terme de la période concernée. Le pouvoir adjudicateur en informera alors le titulaire par courrier électronique, indiquant la date effective de commencement et de fin de la nouvelle période d'exécution du contrat.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le détail du critère prix est précisé dans le règlement de la consultation (55 points)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 55

Critère:

Type: Qualité

Description: La valeur technique dont les détails sont précisés dans le règlement de la consultation (30 points)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

Critère:

Type: Qualité

Description: La performance environnementale dont les détails sont précisés dans le règlement de la consultation (15 points)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=947461&orgAcronyme=b2g>

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=947461&orgAcronyme=b2g>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 02/11/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Informations complémentaires: Les agents du service de la commande publique sont en charge de l'ouverture des plis qui aura lieu au sein du service.

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Selon les dispositions du DCE

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés de Versailles

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Voir les articles L.551-1 à 23 du code de justice administrative s'agissant des référés précontractuel et contractuel. Dans le cas d'un recours en contestation de validité du marché, conformément à un arrêt du Conseil d'Etat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994), le délai de recours est

de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Ce recours peut être assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: COMMUNE DE BOIS-COLOMBES - Service de la commande publique - Direction des affaires juridiques et de l'achat public

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: COMMUNE DE BOIS-COLOMBES - Service de la commande publique - Direction des affaires juridiques et de l'achat public

Organisation qui traite les offres: COMMUNE DE BOIS-COLOMBES - Service de la commande publique - Direction des affaires juridiques et de l'achat public

8. Organisations

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés de Versailles

Numéro d'enregistrement: Organe chargé des procédures de médiation

Adresse postale: 5, rue Leblanc

Ville: Paris cedex 15

Code postal: 75911

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: pref-ccira-versailles@paris-idf.gouv.fr

Téléphone: +33 182524267

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0001

Nom officiel: COMMUNE DE BOIS-COLOMBES

Numéro d'enregistrement: 21920009400015

Adresse postale: 15 rue Charles Duflos

Ville: Bois-Colombes

Code postal: 92277

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Adresse électronique: juridique@bois-colombes.com

Téléphone: +33171114515

Autres points de contact:

Nom officiel: Service de la commande publique - Direction des affaires juridiques et de l'achat public

Département: Service en charge : - des modalités d'ouverture des plis, - de communiquer les renseignements complémentaires

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement: Instance des procédures de recours

Département: Précisions concernant les délais d'introduction de recours: voir les articles L.551-1 à 23 du code de justice administrative s'agissant des référés précontractuel et contractuel.

Dans le cas d'un recours en contestation de validité du marché, conformément à un arrêt du Conseil d'Etat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994), le délai de recours est de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Ce recours peut être assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du Code de justice administrative

Adresse postale: 2-4 bd de l'Hautil

Ville: Cergy Pontoise Cedex

Code postal: 95027

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone: +33 130173400

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: ac2981a0-c23b-41b1-89b2-c1a951a38318 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 29/09/2026 11:02:17 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 673177-2026

Numéro de publication au JO S: 189/2026

Date de publication: 30/09/2026